

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORCHERES
SEANCE DU MERCREDI 15 MARS 2017

Le quinze mars deux mille sept à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. David REDON, Maire, pour délibérer en session ordinaire.

Date de convocation : 08/03/2017.

Etaient présents : M. David REDON, Maire ; M^{rs} Christian AÏCOBERRY, Bernard MALAISE, Mme Colette BOUREAU, Xavier DOUCET-BARRAUD, adjoints ; M^{mes} Simone BEZIER, Bernadette BOUFFARD-GOURLOT, M. Alexandre FARENZENA, Mmes Dominique GARDÈRE, Yolande SOETE, M^{rs}, Florent SAUTEREAU. Françoise SAMUEL

Pouvoir(s) de : M. Noël MERCIER à M. Xavier DOUCET-BARRAUD.

Etai(en)t excusé(s) : M. Yanick LACHAUD.

Etai(en)t absent(s) : M. Guillaume BERTRAND.

Secrétaire de séance : Mme Dominique GARDERE.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le Conseil Municipal réunit les conditions pour délibérer valablement. Le compte-rendu de la précédente réunion du 08 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

I) COMPTABILITE

A) Approbation du Compte Administratif 2016

Le compte administratif 2016 est détaillé.

⇒ **Section de fonctionnement**

| | | |
|------------------------|---|--------------|
| Dépenses de l'exercice | - | 490 067.93 € |
| Recettes de l'exercice | + | 626 471.03 € |

| | | |
|--|-----------------|-----------------------|
| Résultat de l'exercice : | excédent | + 136 403.10 € |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur | excédent | + 122 825.66 € |

| | | |
|----------------------------|-----------------|---------------------|
| Résultat de clôture | excédent | 259 228.76 € |
|----------------------------|-----------------|---------------------|

⇒ **Section d'investissement**

| | | |
|------------------------|---|--------------|
| Dépenses de l'exercice | - | 114 378.04 € |
| Recettes de l'exercice | + | 106 853.53 € |

| | | |
|--|----------------|---------------------|
| Résultat de la section d'investissement de l'exercice | déficit | - 7 524.51 € |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur | déficit | - 40 344.59 € |

| | | |
|----------------------------------|----------------|----------------------|
| Résultat comptable cumulé | déficit | - 47 869.10 € |
|----------------------------------|----------------|----------------------|

| | | |
|-------------------------------|---|-------------|
| Restes à réaliser en dépenses | - | 25 876.62 € |
| Restes à réaliser en recettes | | NEANT |

| | | |
|--|----------|--------------------|
| Résultat déficitaire d'investissement | - | 73 745.72 € |
|--|----------|--------------------|

Le comparatif, ligne par ligne, entre les sommes budgétisées et le réalisé est donné à chaque membre du conseil.

Après avoir entendu la présentation de Madame Simone BEZIER, doyenne d'âge, le conseil municipal de Porchères, en l'absence du maire, approuve à 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Compte Administratif 2016.

Délibération n° 2017/008 enregistrée à la Sous-Préfecture de LIBOURNE.

B) Approbation du Compte de Gestion 2016 du Trésorier Municipal

Le compte de gestion 2016 du percepteur est en concordance avec le compte administratif 2016 et il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du conseil municipal.

Délibération n° 2017/009 enregistrée à la Sous-Préfecture de LIBOURNE.

C) Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de clôture à affecter :

| | | |
|---|---|-------------|
| Déficit reporté à la section d'investissement : | - | 73 745.72 € |
|---|---|-------------|

| | | |
|---|---|--------------|
| Excédent reporté à la section de fonctionnement : | + | 185 483.04 € |
|---|---|--------------|

Délibération n° 2017/010 enregistrée à la Sous-Préfecture de LIBOURNE.

II) LA CALI

A) ADOPTION DU PROTOCOLE FINANCIER GENERAL

Suite à la fusion-extension de la Cali au 1^{er} janvier 2017, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le conseil communautaire de la CALI a voté le 9 janvier 2017 la validation du projet de protocole financier général entre la CALI et les communes membres. Ce protocole est la synthèse des propositions menées par le groupe de travail finances constitué au cours de l'année 2016 pour préparer la fusion-extension. Il doit être validé par les conseils municipaux de chaque commune membre de la CALI. Monsieur le Maire souligne que rien ne va changer pour la commune.

Accord à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération n° 2017/011 enregistrée à la sous-préfecture de LIBOURNE.

B) MODIFICATION DES STATUTS

Monsieur le Maire explique que la CALI a modifié ses statuts le 31 janvier 2017 pour intégrer la compétence « Incendie et Secours : contribution des communes membres au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Gironde ». La commune n'aura donc plus de cotisation SDIS à verser au département. La CALI versera à compter de l'année 2017 au SDIS cette contribution ce qui va entraîner une modification de nos attributions de compensation qui résultent de ce transfert de compétence.

Accord à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

Délibération n° 2017/012 enregistrée à la sous-préfecture de LIBOURNE.

III) QUESTIONS DIVERSES

F.D.A.E.C. 2017 :

Le tableau ci-dessous va être proposé au Conseil Départemental avant le 27 mars 2017 afin qu'il puisse évaluer la subvention à nous accorder.

| Opérations – Achats | Montant HT | Montant TTC |
|-------------------------------|------------------|------------------|
| Chauffe eau mairie | 280.00 | 336.00 |
| Confection° lettres nom école | 1 250.00 | 1 500.00 |
| Toilettes école | 900.00 | 1 080.00 |
| Petit portail cimetièrre | 685.00 | 822.00 |
| Zinguerie église | 1 677.15 | 2 012.58 |
| Restaurant scolaire | 815.00 | 978.00 |
| Restaurant scolaire | 4 572.79 | 5 487.35 |
| Ordinateurs (3) + réseau | 2 645.38 | 3 176.45 |
| Reliure état civil | 405.00 | 486.00 |
| Verres écocup | 1 313.85 | 1 576.62 |
| Broyeur + goulotte | 3 158.33 | 3 790.00 |
| Pneu tracteur | 322.20 | 386.64 |
| Etau | 134.54 | 161.45 |
| Meuleuse | 133.50 | 160.20 |
| Groupe électrogène | 1 195.00 | 1 434.00 |
| Extincteurs | 346.00 | 415.20 |
| Câble fête | 402.76 | 483.32 |
| Centrale nettoyage+kit | 333.31 | 399.97 |
| Borne incendie | 3 428.00 | 4 113.60 |
| TOTAL PROVISoire | 23 997.81 | 28 799.38 |

POINT FINANCIER :

On a une évolution de la trésorerie à la baisse pour les mois à venir (travaux de l'église à payer bientôt et les annuités d'emprunts fin mars et début mai). Il faudra rester très vigilant pour les mandatements.

DON DE TABLEAUX DE LA FAMILLE GUSTAVE DURAND

Les ancêtres de la famille de Gustave DURAND, peintre de tableaux, qui a vécu à Porchères, envisagent de donner les tableaux de ce peintre à la commune. Sur le principe le Conseil Municipal ne voit pas d'inconvénients.

SMIVI :

Le SMIVI va construire un quai d'apponement au niveau du moulin de Porchères. Un bateau pourra aller de Montpon au moulin de Porchères, avec passage de cinq écluses. Cela n'engendrera aucun frais pour la commune.

ELECTIONS :

Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 23 avril 2017 – 1^{er} tour et le dimanche 07 mai 2017 – 2^{ème} tour.
Les élections législatives auront lieu le dimanche 11 juin 2017 – 1^{er} tour et le dimanche 18 juin 2017 – 2^{ème} tour.

PROCHAINES COMMISSIONS :

Une commission des finances est prévue le 29 mars 2017.

PROCHAINE REUNION :

Le prochain conseil municipal est fixé au 05 avril 2017 pour le vote du budget primitif 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.